

Politique d'Hébergement Durable



Authentik Traveller / Date d'approbation : Mars 2025

Notre entreprise s'engage à promouvoir un hébergement durable. La durabilité d'un établissement d'hébergement est d'une importance capitale, car elle nous permet d'étendre les pratiques durables à un élément essentiel de nos circuits et de notre chaîne d'approvisionnement. Lorsque nous sélectionnons un hébergement, nous privilégions fortement les établissements qui adoptent des pratiques durables dans tous les aspects de leur fonctionnement.

Cette politique fait partie de la politique de durabilité. Elle s'applique à la sélection des fournisseurs d'hébergement avec lesquels notre entreprise collabore. Cette politique entre en vigueur immédiatement après approbation par la directrice générale et diffusion au personnel. Elle sera formellement révisée tous les deux ans pour garantir sa pertinence. Toute dérogation à cette politique doit être approuvée par le gérant et directeur d'agence.

Principes d'Hébergement Durable

Dans notre effort de sélection des fournisseurs d'hébergement les plus durables, nous privilégions les établissements qui suivent ces principes fondamentaux :

Le bon confort au bon prix

L'établissement doit être hygiénique, propre et sûr, tout en offrant un bon niveau de confort et de service conforme aux attentes de nos clients. Des pratiques d'hébergement durable existent dans toutes les gammes de prix ; nous visons donc à identifier les options les plus durables disponibles dans le budget de nos clients.

Pratiques commerciales équitables

L'établissement suit des pratiques commerciales équitables, notamment la transparence, le respect de la loi, des droits humains, de l'équité économique et sociale, ainsi que de la protection environnementale et animale.

Minimisation de l'impact sur l'environnement et la société

L'établissement accorde une haute priorité aux pratiques durables, visant à minimiser son impact sur l'environnement et la société.

Considérations générales en matière de durabilité

Il n'existe actuellement aucune certification nationale pour l'hébergement durable au Maroc. Toutefois, certains établissements sont reconnus pour leurs bonnes pratiques et peuvent obtenir une labellisation internationale, comme Travelife Accommodation ([Site web de Travelife Accommodation](#)).

Nous nous concentrons principalement sur les pratiques réelles pour identifier les fournisseurs les plus responsables.

L'évaluation des hébergements peut se faire de plusieurs manières :

- Visite sur site par notre coordinatrice de développement durable / directrice. Nous avons créé une fiche comprenant les questions importantes qui servira de guide pour nos échanges. En toute transparence, nous souhaitons vous les partager.
 **Questionnaire Terrain, visites et nouveaux hébergements**
- **Questionnaire hébergeurs envoyé** à une sélection d'hébergeurs chaque année. Nous encourageons chaque hébergeur à répondre à ce questionnaire s'il le souhaite, de manière volontaire également.
- Observations de nos guides / chauffeurs
- Formulaire de satisfaction clients

Les critères suivants seront pris en compte dans l'évaluation des hébergements et orienteront nos préférences :

Respect des droits humains

Nous travaillons avec des établissements qui accordent une attention particulière à leurs employés. Nous vérifions qu'ils offrent de bonnes conditions de travail (salaire minimum, horaires raisonnables, pauses décentes, etc.).

Politique d'Hébergement Durable



Politique Zéro Plastique

L'établissement minimise l'utilisation du plastique auprès de ses clients et réfléchit à des alternatives au plastique, notamment pour l'eau minérale.

Gestion des déchets

Nous vérifions que l'établissement trie au minimum les déchets organiques pour le compost ou le don aux animaux. Les établissements adoptant des pratiques plus avancées seront préférés.

Efficacité énergétique

L'établissement adopte des pratiques d'efficacité énergétique, telles que l'utilisation d'ampoules à faible consommation et d'appareils économes en énergie. Il sensibilise ses clients à éteindre les lumières et appareils électriques inutilisés.

Efficacité de l'utilisation de l'eau

L'hébergement utilise efficacement l'eau. Les établissements dotés de systèmes de réduction de consommation d'eau seront préférés.

Protection de l'enfance

L'établissement garantit le respect et la protection des droits des enfants. Si des enfants de moins de 18 ans sont employés, des conditions spéciales doivent être mises en place pour assurer leur bien-être (ex. emploi à temps partiel ou stage).

L'établissement condamne l'exploitation des enfants dans les locaux et installations des hébergements. Authentik Traveller résiliera le partenariat si l'hébergement ne prend pas de mesures appropriées pour prévenir et/ou arrêter l'exploitation sexuelle des enfants au sein de sa structure.

Approvisionnement local

Les hébergements sont encouragés à acheter et utiliser des produits alimentaires locaux issus du commerce équitable et de principes durables.

Protection de la biodiversité

L'hébergement limite son impact sur la biodiversité locale et mondiale

Espèces menacées à **ne pas consommer, utiliser ni vendre** (extrait de la CITES – présentes au Maroc)

Oiseaux

- Ibis chauve (*Geronticus eremita*) – Commerce totalement interdit (Annexe I).
- Autruche d'Afrique du Nord (*Struthio camelus camelus*) – Commerce interdit (Annexe I pour certaines populations).
- Faucons, aigles et vautours – Plusieurs espèces présentes au Maroc sont inscrites à la CITES (Annexe I ou II), ne pas capturer, acheter ni vendre.

Mammifères

- Gazelle dama (*Nanger dama*) – Commerce totalement interdit (Annexe I).
- Gazelle de Cuvier (*Gazella cuvieri*) – Menacée, parfois sous protection nationale, éviter toute interaction commerciale.
- Addax (*Addax nasomaculatus*) – Commerce interdit (Annexe I), espèce en danger critique.
- Macaque de Barbarie (*Macaca sylvanus*) – Espèce protégée, strictement interdite à la vente, à l'exposition ou à l'exploitation touristique.

Reptiles

- Tortues marines (*Caretta caretta*, *Chelonia mydas*, etc.) – Commerce totalement interdit (Annexe I).
- Tortue grecque (*Testudo graeca*) – Espèce présente au Maroc, commerce réglementé (Annexe II) → ne pas vendre comme souvenir ni exposer.

Coraux et coquillages

- Coraux durs (ordre Scleractinia) – Commerce réglementé (Annexe II). Éviter l'achat ou la vente de bijoux ou souvenirs en corail.
- Bénéitiers géants (*Tridacna* spp.) – Interdits ou réglementés selon les espèces.

Bois et plantes

- Bois de thuya (*Tetraclinis articulata*) – Utilisé dans l'artisanat marocain. Bien qu'il ne soit pas inscrit à la CITES, sa coupe excessive nuit aux écosystèmes → favoriser les sources durables.

Politique d'Hébergement Durable



→ Espèces d'orchidées et de cactus – Commerce réglementé pour plusieurs espèces (Annexe II).

Rappel important pour les hébergeurs

- Ne jamais proposer au menu des produits issus de ces espèces.
- Ne pas décorer les lieux avec des éléments dérivés (plumes, os, carapaces, bois rares non certifiés).
- Ne pas vendre de souvenirs issus de ces espèces ou contenant leurs parties (bijoux, sculptures, etc.).
- Sensibiliser les clients et collaborateurs à ces règles.

Valorisation de l'authenticité

L'établissement intègre des éléments d'art, d'architecture ou de patrimoine culturel locaux.

Contribution communautaire

L'établissement respecte les droits de propriété intellectuelle des communautés locales et contribue à leur développement (ex. sponsoring d'événements locaux, dons à des sites patrimoniaux).

Encouragement à des pratiques durables renforcées

Notre entreprise adopte une stratégie à long terme pour améliorer la durabilité des hébergements partenaires. Nous encourageons activement les établissements à adopter des pratiques plus durables via :

- Des discussions avec les propriétaires et gestionnaires
- Le partage de normes et guides de bonnes pratiques
- Des informations sur les certifications (ex. Travelife for Hotels)

Sanctions

Si un fournisseur d'hébergement adopte des pratiques non durables, un avertissement sera donné. En cas de non-conformité persistante, toute collaboration sera interrompue et l'entreprise sera blacklistée.

Nous vous encourageons également à lire et à signer (si ce n'est pas déjà fait), notre charte Hébergement Durable : [W](#) Charte hébergement Durable - Authentik Traveller.docx et à nous la renvoyer en réponse à notre dernier échange mail.